



Le 13 décembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

SANTÉ

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

LOGEMENT

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

L'hon. M. Fitch

L'hon. M. Fitch

PERSONNEL ENSEIGNANT

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

IMMERSION EN FRANÇAIS

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

QUALITÉ DE L'AIR

M. LePage

L'hon. M. Hogan

M. LePage

L'hon. M. Crossman

BARRAGE DE MACTAQUAC

M. Legacy

L'hon. M. Holland

M. Legacy

L'hon. M. Holland

M. Legacy

L'hon. M. Holland

RACISME

M. Coon

L'hon. M^{me} Dunn

M. Coon

L'hon. M^{me} Dunn

M. Coon

L'hon. M^{me} Dunn

SANTÉ MENTALE

M^{me} Holt

L'hon. M. Steeves

L'hon. M. Steeves

M^{me} Holt

L'hon. S. Wilson

[Traduction]

SANTÉ

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick ont exprimé très clairement leurs priorités. En ce qui concerne la santé, ils veulent avoir accès à des soins — ils veulent des soins primaires, des services de garde et des soins pour les personnes âgées. Pour ce qui est du logement et de l'itinérance, ils veulent que chaque personne du Nouveau-Brunswick ait un logement sûr qu'elle a les moyens de payer. En ce qui a trait à l'abordabilité, les familles veulent qu'on les aide à composer avec la hausse du coût de la vie. Quant à l'éducation, les gens du Nouveau-Brunswick veulent un système d'éducation sain et sécuritaire, doté des ressources nécessaires à l'obtention d'excellents résultats en littératie et en numératie.

Pourtant, au cours de l'actuelle session législative, nous n'avons vu aucune mesure législative concernant de telles priorités. Lorsque nous posons des questions au sujet des engagements et des mesures que le gouvernement prend à l'égard des priorités mentionnées, le ministre de la Santé nous dit que les gens d'en face ne sont pas ici pour répondre aux questions des gens du Nouveau-Brunswick. Eh bien, il est à espérer que les choses seront différentes aujourd'hui. Monsieur le ministre, en 2023, combien de personnes du Nouveau-Brunswick ont réussi à passer de Lien Santé NB, ou directement de la liste d'attente d'Accès Patient NB, à des cabinets permanents de soins primaires?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, le cerveau est un organe extraordinaire. Il représente 2 % de notre poids corporel, mais il consomme 20 % de notre énergie. Environ 86 milliards de neurones s'activent et se connectent à d'autres neurones ou à d'autres organes cibles. Nos pensées, nos souvenirs, notre compréhension et notre perception en sont le résultat. Je ne comprends toujours pas pourquoi les députés d'en face, compte tenu de toute l'activité cérébrale, ne voient pas les progrès qui ont été réalisés au chapitre des soins de santé ici dans la province. Les gens d'en face peuvent examiner la réduction du nombre de personnes en attente d'une opération de la cataracte, lequel a chuté de 86 %. Ils peuvent examiner le nombre de personnes qui attendent de subir une arthroplastie de la hanche ou du genou. Le nombre de personnes subissant de longues attentes de plus d'un an s'élevait à 700, mais il est maintenant passé à 350, et l'on s'attend à ce que, grâce au travail accompli, le délai d'attente, l'année prochaine, soit inférieur à 12 mois.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Eh bien, je suppose qu'il n'y aura aucun cadeau de Noël de la part du ministre de la Santé aujourd'hui, mais nous tenterons une autre question. Au lieu de mettre l'accent sur le passé et les données sur les gens qui attendent actuellement des soins primaires, parlons de l'avenir. Combien de cliniques de soins primaires où la prestation se fera en équipe le gouvernement ouvrira-t-il en 2024?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. La députée d'en face devrait très bien savoir que la réponse à la question dépend d'un certain nombre de facteurs comme le recrutement et le maintien en poste. Nous travaillons très, très fort au dossier du recrutement et du maintien en poste. Notre ministère travaille avec les RRS, et nous avons effectivement constaté une importante augmentation du nombre de médecins ici au Nouveau-Brunswick. Le nombre de médecins a connu une augmentation nette au cours de la dernière année. Nous avons constaté une augmentation nette du nombre d'infirmières immatriculées dans la province. Nous avons constaté une augmentation nette du nombre d'infirmières praticiennes et d'infirmières auxiliaires autorisées, et nous avons constaté une importante augmentation du nombre d'infirmières formées à l'étranger au Nouveau-Brunswick.

La députée d'en face ne voit toujours pas les progrès qui ont été réalisés en ce qui concerne les cliniques de soins où la prestation se fait par voie de collaboration. Rien que dans le réseau Vitalité, 15 cliniques ont ouvert leurs portes, ce qui comprend 75 médecins et membres du personnel infirmier praticien ici au Nouveau-Brunswick dans toutes les régions. Monsieur le président, il s'agit là de progrès. Il s'agit de progrès concrets. La liste est longue.

L'année prochaine, nous continuerons d'ouvrir des cliniques de soins en collaboration dans l'ensemble...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Nous nous rendons toujours jusqu'à la fin, et le ministre s'apprête à dire la réponse, mais il est interrompu par la fin de son temps de parole, Monsieur le président.

LOGEMENT

Veiller à l'abordabilité sur le marché du logement et faire en sorte que toutes les personnes du Nouveau-Brunswick aient un logement sécuritaire et abordable n'est pas une tâche facile. Le gouvernement parle de logement, parle de régler la situation, et, jusqu'à maintenant, deux ministres ont été responsables du dossier. Cette année, au milieu de l'année, nous avons finalement eu une stratégie sur papier. Malheureusement, les engagements restent les mêmes, et l'argent n'est toujours pas dépensé. L'année dernière et cette année, nous avons entendu maintes et maintes fois la même promesse de 100 millions de dollars pour 380 logements, mais la liste d'attente pour le logement n'a cessé d'augmenter. La tentative manquée du premier ministre de lancer une campagne électorale cet automne nous a donné le slogan : Plus forts que jamais : Continuons à bâtir. Eh bien, nous aimerions proposer que le gouvernement commence à bâtir, à rénover et à remettre à neuf des logements avec les organismes sans but lucratif et les organismes coopératifs qui sont prêts à créer des logements abordables et adaptés pour les gens du Nouveau-Brunswick qui en ont besoin. Je demande à une personne d'en face : De combien de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

logements très abordables ou dont le loyer est inférieur à celui du marché le gouvernement a-t-il appuyé la création cette année?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je suis tout à fait ravi de répondre à la question, car, lorsque j'étais ministre du Développement social et responsable du logement, nous avons lancé un certain nombre de projets qui donnent maintenant des résultats. Je songe à ce qui se fait sur la rive nord de Fredericton et à Armand LeBrun, qui est tout simplement un saint, car il a eu l'idée de créer 12 Neighbours, une initiative qui est maintenant en place et qui fournit des services à un certain nombre de personnes de la province.

Monsieur le président, nous pensons à Charles Burrell de la grande région de Moncton. Il travaille au sein de l'organisme The Humanity Project, lequel reproduit ce qu'Armand LeBrun fait sur la rive nord de Fredericton. Il dispose d'un certain nombre de petits logements, où, encore une fois, il amène certaines des personnes les plus gravement malades et leur fournit un logement. L'initiative qui consiste à d'abord fournir aux gens un logement est si importante. Nous avons pu constater un certain nombre d'autres initiatives qui ont été instaurées et qui continuent d'aller de l'avant. Alors, au lieu de regarder le *Red Green Show*, je me concentre sur ce que fait Jill Green, car elle mène la tâche à bien.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Par souci de charité, je vais donner un coup de main au ministre. C'est Marcel LeBrun qui est le fondateur de 12 Neighbours et qui se bat depuis des années pour réaliser le projet. Si les gens du gouvernement l'écoutaient... Il souligne quotidiennement les frustrations et les défis avec lesquels il doit composer en travaillant avec le gouvernement pour faire avancer le projet qu'il a réalisé en grande partie lui-même.

La situation soulève effectivement une question. Je me demande si le ministre est assez bien informé pour en connaître la réponse. Je pense que la liste a doublé pendant qu'il était ministre du Développement social. Nous diriez-vous combien de personnes figurent actuellement sur la liste d'attente pour un logement au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : D'accord, merci beaucoup. Monsieur le président, Armand LeBrun est un enseignant à la Riverview High School qui a accompli de grandes réalisations.

(Exclamations.)

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Oui, je le sais.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre, s'il vous plaît.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Je pense qu'il y a effectivement beaucoup de gens qui travaillent très fort pour bien loger les gens dans la province. Nous continuerons à travailler avec les gens qui sont disponibles et prêts à concrétiser les projets de logements pour héberger les personnes les plus vulnérables. Il s'agit là des personnes qui en ont le plus besoin.

Monsieur le président, la subvention pour le logement qu'a présentée la ministre est maintenant affichée sur le site Web aujourd'hui. Les gens peuvent consulter le site Web s'ils ont besoin d'aide pour payer leur loyer. Une subvention leur est offerte. J'encourage les gens à consulter le site, car la subvention constitue une aide réelle. Il s'agit d'une mesure concrète. Voilà ce que fait le gouvernement actuel pour veiller à ce que nous nous occupions du mieux que nous pouvons des personnes les plus vulnérables. Voilà une mesure concrète qui est offerte aujourd'hui.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

PERSONNEL ENSEIGNANT

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président.

[Original]

La semaine dernière, la ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches a répondu de bonne grâce aux questions ayant trait au domaine de l'éducation.

[Traduction]

J'aimerais cependant demander au ministre s'il nous donnerait des réponses aux questions suivantes. Dans le rapport assorti de 11 recommandations pour améliorer le secteur scolaire anglophone, l'une de ces recommandations vise à « accroître le nombre d'enseignants qualifiés et de professionnels spécialisés en services de santé ». Il est dit que « le ministère collaborera avec les districts scolaires et ses partenaires pour élaborer et mettre en oeuvre une stratégie complète de maintien en poste et de recrutement ».

Les membres de notre personnel enseignant sont épuisés, désabusés et frustrés, et ils quittent la profession. Ils ont besoin d'espoir, d'encouragement et de reconnaissance. Le ministre nous donnerait-il des détails sur la façon dont la nouvelle stratégie de recrutement et de maintien en poste sera mise en oeuvre et nous dirait-il à quel moment cela se produira?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Je vais essayer de répéter la réponse qui a été donnée la semaine dernière, Monsieur le président. Il était clair quand nous avons annoncé les recommandations qu'il s'agissait de la première étape que nous entreprendrions et que nous aurions un plan de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

mise en oeuvre avant la fin de mars 2024. C'est toujours notre intention. Toutefois, nous n'attendons pas la fin de mars simplement pour élaborer un plan pour aller de l'avant. Nous avons déjà rencontré les représentants de la NBTA, de l'AEFNB et de la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick. Nous avons parlé de maintien en poste, de recrutement et de la gravité de la situation.

Je tiens à dire que je suis fier d'être enseignant. Je suis fier de tous les membres du personnel enseignant de notre province. Ils se lèvent chaque jour et font un excellent, excellent travail pour instruire nos élèves malgré de très grandes difficultés. La société exerce une forte pression sur nos écoles...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Merci.

IMMERSION EN FRANÇAIS

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, dans la même annonce, le ministre a mentionné qu'il voulait améliorer et renforcer l'apprentissage du français, les options de cours et les possibilités d'apprentissage pour les élèves des écoles secondaires et des régions rurales. Il a demandé au ministère d'étudier « également la possibilité d'assouplir les conditions d'entrée en immersion française pour les fonder sur la préparation des élèves ». Le ministre nous dirait-il ce qu'il entend par « la possibilité d'assouplir les conditions d'entrée en immersion française pour les fonder sur la préparation des élèves »?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Je demeure fier du travail qu'accomplit tous les jours le personnel enseignant de notre province. Vous savez, les demandes imposées aux écoles et au personnel enseignant aujourd'hui dépassent largement celles qui leur étaient imposées il y a 10, 20, 30, 40 ou 50 ans. Les écoles sont devenues... Nous devons répondre à toutes les questions et nous devons répondre à tous les besoins de la société.

En ce qui concerne l'apprentissage du français langue seconde, nous avons dit, lorsque nous avons publié les recommandations que nous aurions un plan de mise en oeuvre avant la fin de mars.

L'autre jour, nous n'avons pas publié le plan de mise en oeuvre ; nous avons publié les recommandations.

[Original]

Il est clair qu'il y a encore beaucoup de choses à faire en ce qui a trait aux recommandations relatives à l'élargissement et à l'amélioration de l'apprentissage du français pour nos élèves dans notre système anglophone. Donc, on annoncera ce que l'on fera exactement, et ce, à la fin mars.

Questions orales

[Traduction]

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

QUALITÉ DE L'AIR

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président. Je suis content d'être de retour.

[Traduction]

Monsieur le président, des élèves, des enseignants et d'autres membres du personnel tombent malades à cause de contaminants dans l'air de leur école. En fait, 83 % des écoles qui ont fait tester la qualité de l'air ont obtenu des résultats qui dépassent les normes acceptées, normes qui, malgré la récente crise de la COVID-19 et ce qui pourrait se passer dans l'avenir, n'ont pas fait l'objet d'améliorations. Au rythme où le gouvernement procède, les parents et nous nous demandons s'il est sécuritaire pour nos enfants et le personnel de fréquenter les écoles pendant qu'elles sont remises en état.

[Original]

La piètre qualité de l'air dans nos écoles a été prouvée. Les élèves, le personnel scolaire, les parents et nous-mêmes, Monsieur le président, sommes inquiets.

[Traduction]

Le ministre de l'Éducation peut-il dévoiler son plan révisé visant à régler la question des systèmes de qualité de l'air dans les 64 écoles répertoriées et préciser comment les parents et les membres du conseil d'éducation de district (CED) participeront au processus de construction ou de rénovation?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, je voudrais commencer par dire que la sécurité de nos élèves et de notre personnel dans les écoles est primordiale. Nous prenons cela très au sérieux. La qualité de l'air est extrêmement importante. Je sais que la New Brunswick Teachers' Association a une politique concernant la qualité de l'air dans les écoles ainsi que les mesures à prendre lorsqu'elle estime que la qualité de l'air n'est pas ce qu'elle devrait être.

Nous réalisons régulièrement des analyses de la qualité de l'air dans les écoles et nous examinons les travaux que nous y effectuons pour remplacer les systèmes de ventilation afin que nous puissions continuer à améliorer la qualité de l'air. Les travaux effectués dans les écoles se déroulent en dehors des heures de cours. Il y a quelque temps, on m'a posé des

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

questions concernant une école en particulier, et j'ai reçu une lettre de Poumon NB à ce sujet. Le district prend la préoccupation à cet égard très au sérieux. Il réalise régulièrement des analyses de la qualité de l'air et veille à ce que les élèves soient en sécurité lorsqu'ils sont à l'école. Nous comprenons qu'il est parfois difficile de faire passer le message, mais les élèves...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

[Original]

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président. J'ai demandé quel était le plan, mais ce n'est pas ce que l'on reçoit.

[Traduction]

En juin dernier, l'Assemblée législative a adopté à l'unanimité notre motion demandant au gouvernement de présenter un plan de surveillance, de présentation de rapports et d'amélioration visant les systèmes de qualité de l'air dans les édifices publics, comme les écoles, les hôpitaux et les foyers de soins, pour atténuer les risques liés à la propagation de maladies transmises par l'air.

[Original]

Depuis l'adoption unanime de notre motion exhortant le gouvernement à soumettre un plan pour améliorer la qualité de l'air, c'est silence radio de la part de ce gouvernement, encore une fois.

[Traduction]

La qualité de l'air à l'intérieur et à l'extérieur doit être améliorée pour atténuer les risques liés à la propagation de maladies transmises par l'air, de contaminants atmosphériques et d'autres agents nocifs, comme les odeurs.

Je demande au ministre de l'Environnement : Quand verrons-nous le plan proposé pour donner suite à la motion que la Chambre a adoptée? De nouvelles normes visant la réduction des risques de transmission de maladies par exposition à des infections et à des aérosols sont-elles rédigées?

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Merci, Monsieur le président. Merci beaucoup au député d'en face de la question. Divers ministères travaillent au dossier. Nous n'avons pas de réponse aujourd'hui. Je me renseignerai pour vous, Monsieur le député.

Questions orales

Rebienvenue ici aujourd'hui. Vous nous avez manqué ici. Je vous suis reconnaissant de nous tenir au courant de l'aspect environnemental du dossier. Nous reviendrons sur la question et vous fournirons un compte rendu de la part des ministères qui travaillent ensemble. Merci.

BARRAGE DE MACTAQUAC

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, il suffit de prendre le temps d'aller sur le site Web d'Énergie NB et de cliquer sur la section « À notre sujet » pour voir une sous-section qui porte sur le projet Mactaquac. Il suffit de cliquer une fois de plus pour obtenir une belle présentation sur le Projet d'atteinte de durée de vie utile de la centrale de Mactaquac. Cette présentation explique bien ce qu'Énergie NB tente d'accomplir pour garantir la pleine durée de vie du barrage, jusqu'en 2068. Elle comporte également un calendrier clair à la fin. La première étape selon ce calendrier est prévue pour 2023. Elle indique que nous disposerons de la portée définitive et de l'estimation des coûts du projet.

Puisque l'année se terminera dans quelques jours, le ministre peut-il enfin nous éclairer sur le coût estimé du projet?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je répondrai au député d'en face que, en fait, nous venons de parler de la question pendant la séance d'information pour les médias qui s'est tenue à la place Chancery, lorsque nous avons publié notre stratégie sur l'énergie. Nous avons dit que le projet Mactaquac n'avait pas été présenté au gouvernement. En fait, je crois que j'ai pris la parole il n'y a pas très longtemps à l'Assemblée législative pour dire la même chose. Nous comprenons qu'il y a urgence à cet égard et nous travaillons avec l'entreprise de service public pour faire en sorte qu'elle nous présente le projet afin que nous puissions, en tant que gouvernement, nous asseoir et discuter des mesures que nous envisageons relativement au projet Mactaquac.

En fin de compte, comme je l'ai dit il y a un instant à la place Chancery, je ne vois pas de date encerclée au marqueur sur le calendrier pour indiquer quand l'entreprise de service public nous présentera le dossier, mais l'indication au marqueur de cette date sur le calendrier est moins importante qu'un travail bien fait par l'entreprise. Le projet nous sera présenté dans un délai relativement court. L'entreprise de service public y travaille. Elle nous a assuré qu'elle le ferait.

En fin de compte, qu'il s'agisse de notre plan en matière de foresterie, de notre stratégie sur les terres de la Couronne ou du projet en question, nous obtiendrons des résultats.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Compte tenu de l'urgence, je suppose que la date qu'il faudrait encercler serait, à tout le moins, le 31 décembre de cette année, car c'est ce qui figure sur le site Web. Je ne sais pas. La réponse semble simple.

Questions orales

Vous avez effectivement parlé du projet dans le plan. J'ai eu l'occasion d'examiner le document pendant 15 minutes lorsqu'une copie nous a été remise. À ma connaissance, il n'est mentionné qu'à deux endroits, soit aux pages 39 et 53. Ce dont nous parlons, c'est de l'évaluation de la rentabilité du projet par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. De plus, il y a un objectif pour ce qui est d'achever enfin l'examen.

Nous avons vu cette année un plan intégré des ressources, lequel montre l'affectation d'importantes ressources au calcul des coûts qu'entraînerait la non-réalisation de la réfection du barrage, lesquels varieraient entre 2,8 milliards et 3,8 milliards de dollars. Le travail a suffi pour calculer ce que coûterait la non-réalisation, mais nous ne pouvons pas obtenir de chiffres sur ce que coûterait la réfection. De toute évidence, il y a des chiffres que le ministre ne veut pas mentionner. Voilà le sujet que l'on refuse d'aborder. Cessez de l'éluder et dites-nous le coût du projet.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je dirais au député d'en face que les propos voulant qu'il y ait ingérence et que je dispose de chiffres définitifs sur le coût de la réfection du barrage de Mactaquac ne sont absolument pas exacts. Je ne dispose pas des chiffres. Nous savons certainement qu'il s'agira de milliards. Nous savons également qu'il s'agira d'un projet coûteux, qu'il s'agisse de la désaffectation ou de la réfection. Nous ne voulons pas mettre l'entreprise de service public au pas et lui demander de nous fournir des chiffres qui ne peuvent pas être étayés.

Gardez à l'esprit que, dans le processus de détermination du coût du projet, nous avons dû composer avec des pénuries dans la chaîne d'approvisionnement, une pandémie et divers coûts connexes qui ont monté en flèche. Il faut comprendre qu'il s'agit d'un projet à grande échelle, qu'il s'agit de briques, de mortier et de ciment, autant de produits dont les prix ont explosé. Nous devons connaître le prix, mais il faut que ce soit le prix exact. De plus, nous laisserons à l'entreprise de service public le temps nécessaire pour bien faire le travail.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, compte tenu de l'urgence... Bon, vous et moi sommes probablement les deux seules personnes qui sont férues du sujet et lisent régulièrement des PRI ; je vais donc soulever la question de nouveau. Dans le PRI de 2020, il est indiqué que l'on s'était entendu sur le projet en 2016. Le plan a probablement été rédigé en 2019. La ligne est très claire : La décision définitive concernant le projet sera prise par le gouvernement provincial dans un avenir proche. C'était en 2019. À quoi correspond un avenir proche pour les gens d'en face?

Je sais que le premier ministre dit qu'il n'aime pas que le gouvernement s'immisce dans les affaires d'Énergie NB, mais ne rien faire semble aussi être une sorte d'immixtion. Énergie NB attend-elle que vous preniez une décision pour pouvoir enfin aller de l'avant avec le projet? Nous aimerions le savoir, car cela aura une incidence sur toute la stratégie dont nous parlons. Il s'agit du projet le plus important du dossier à l'heure actuelle. Pourquoi ne pouvons-nous pas obtenir des renseignements concrets à ce sujet?

Questions orales

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je dirais au député d'en face qu'il semble se préoccuper davantage de la simple publication de renseignements que de la diligence raisonnable visant à en assurer la légitimité. Le député d'en face semble s'inquiéter davantage au sujet de la possibilité de faire une déclaration que celle d'agir de manière réfléchie et dans l'intérêt supérieur de la province.

Savez-vous quoi? Je ne ferai pas de la politicaillerie ici et je n'évoquerai pas l'époque où les Libéraux ont pris de nombreuses mesures sans bien y réfléchir, où ils ont eu des réactions impulsives. L'histoire du Parti libéral et d'Énergie NB, de 2006 à 2019, est, au fil du temps, parsemée de problèmes.

Je n'en parlerai pas aujourd'hui pour dire qu'il y a eu une série de réactions impulsives qui leur ont causé de gros problèmes. En fin de compte, on peut s'y prendre de diverses manières. Notre objectif est de faire les choses correctement et efficacement dès la première fois. Merci beaucoup, Monsieur le président.

RACISME

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Eh bien, c'est aujourd'hui le dernier jour de séance avant Noël. L'année dernière, lors du dernier jour de séance, Manju Varma a publié son rapport sur le racisme systémique au Nouveau-Brunswick, un rapport assorti de recommandations. Un an plus tard, le premier ministre n'a toujours pas répondu au rapport de M^{me} Varma, même si elle a demandé que soient fournis des comptes rendus trimestriels des progrès réalisés dans la mise en oeuvre de ses recommandations. Entre-temps, le nombre de cas de racisme augmente dans notre province — racisme envers les Autochtones, antisémitisme, islamophobie, transphobie et racisme envers les personnes noires. Pas plus tard que la semaine dernière, le Black Resource and Information Centre de Mount Allison a fait l'objet de vandalisme et de discours haineux.

Il y a un an, M^{me} Varma a demandé au gouvernement d'élaborer un plan stratégique clair pour lutter contre la haine et la discrimination. Le premier ministre dirait-il à la Chambre pourquoi il n'a toujours pas de plan pour lutter contre la haine?

L'hon. M^{me} Dunn (Saint John Harbour, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires autochtones ; ministre responsable de l'Immigration, PC) : Merci de la question, Monsieur le président. En fait, je suis vraiment contente de prendre la parole aujourd'hui pour parler du sujet. J'ai été très préoccupée, en fait, au cours des dernières semaines, de l'absence de discussion sur le rapport ou sur l'importante question du racisme et sur ce que nous faisons à cet égard dans la province. Je tiens à vous faire un compte rendu au sujet de ce qui se passe. Pour ce qui est du rapport de la commissaire et de ses 86 recommandations, nous avons pris ce rapport et examinons effectivement les recommandations à l'heure actuelle.

Questions orales

Nous avons formé un groupe ministériel intergouvernemental qui examinera les données dans tous nos ministères. Voilà l'une des choses que nous n'avons pas à l'heure actuelle, et c'est très important pour les gens qui souffrent des effets du racisme. Vous savez, si nous examinons les modalités de recrutement, par exemple, combien y a-t-il actuellement dans la province de personnes qui travaillent au GNB et qui sont Autochtones? Combien d'entre elles sont Noires? Combien d'entre elles sont de nouveaux arrivants? Voilà les éléments que nous examinons en ce moment, et j'ai le plaisir d'annoncer que, en tant que groupe de travail ministériel intergouvernemental, nous recueillons effectivement des données à l'heure actuelle...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la ministre.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Eh bien, Monsieur le président, après un an, le gouvernement commence à examiner les recommandations, mais il n'y a toujours personne à l'échelle provinciale qui est responsable de superviser l'élimination du racisme systémique dans la province. Le tout ne se concrétisera pas sans qu'aucune mesure ne soit prise à cet égard. M^{me} Varma a clairement demandé au gouvernement actuel de créer un organisme et de nommer une personne au niveau de sous-ministre pour superviser l'élimination du racisme systémique au sein du gouvernement et des sociétés de la Couronne.

Je connais un enseignant noir dont la vie a été gâchée par le racisme qu'il a subi au travail, dans le système d'éducation, et par les réactions complètement inadéquates de ses superviseurs. Je connais une femme autochtone qui a travaillé pour Énergie NB et dont la vie a été ruinée par le racisme qu'elle a subi au travail et par la réaction inadéquate de ses superviseurs. Ensuite, il y a le racisme systémique dans le système judiciaire et le système de soins de santé, que M^{me} Varma a souligné dans son rapport. Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas créé un organisme pour éliminer le racisme systémique au sein du gouvernement et des sociétés de la Couronne?

L'hon. M^{me} Dunn (Saint John Harbour, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires autochtones ; ministre responsable de l'Immigration, PC) : Merci, Monsieur le président. Je suis vraiment reconnaissante de la question posée. Cela ne fait aucun doute : Le racisme systémique est réel. Il ne fait aucun doute qu'il a effectivement d'énormes répercussions sur les personnes qui le subissent.

Toutefois, je voudrais m'assurer que tout le monde à la Chambre et au sein du gouvernement comprend notamment un élément, et il s'agit du suivant. Nous avons 86 recommandations. Par exemple, la première indique quelque chose comme ceci : Sensibiliser les employés des services publics et les gens au sein du gouvernement à l'analyse des causes profondes en ce qui concerne la définition du racisme systémique. Le tout suppose que, si l'on fait comprendre la définition du racisme à des gens éduqués, ceux-ci cesseront d'être racistes.

Questions orales

Il s'agit de recommandations, et je pense qu'il est important pour les gens de comprendre que nous devons nous attaquer aux causes profondes. Quelle est la cause profonde du racisme systémique? Voilà pourquoi nous veillons à ce que notre approche soit fondée sur les données. Une fois que nous obtiendrons ces données, nous pourrons commencer à examiner l'analyse des causes profondes et à faire des changements pour qu'il y ait des effets concrets dans le dossier et la vie des gens qui souffrent chaque jour en raison du racisme dans notre province.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, nous savons que le premier ministre ne se soucie pas des données. Apparemment, il ne se soucie pas des dommages que la haine et le racisme causent aux personnes et aux familles de la province, aux collectivités dont elles font partie et à la société en général au Nouveau-Brunswick. J'aurais pensé que, puisqu'il a le rapport de M^{me} Varma en main, en tant que premier ministre, il aurait fait de la question une priorité et y consacrerait des efforts extraordinaires pour lutter contre la haine et le racisme au sein du gouvernement et dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Il a eu un an pour faire quelque chose — n'importe quoi — et tout ce que nous avons constaté, c'est le silence total. Le silence total.

Les craintes de M^{me} Varma se sont concrétisées. Dans le rapport, elle a écrit qu'elle était préoccupée par le fait que ce dernier finisse sur une tablette, et cette appréhension avait été reprise maintes fois par les personnes qu'elle avait interviewées pour le rapport. Elle a dit que ce rapport suscitait trop d'espoir pour que les recommandations ne soient pas entendues. Tragiquement, Monsieur le président, c'est ce qui semble s'être produit. Quand le premier ministre prendra-t-il des mesures pour lutter contre la haine et le racisme dans la province?

L'hon. M^{me} Dunn (Saint John Harbour, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires autochtones ; ministre responsable de l'Immigration, PC) : Merci de la question, Monsieur le président. Encore une fois, il est bon de prendre la parole à la Chambre et de faire beaucoup de déclarations verbeuses portant sur ses opinions. Parallèlement, je tiens toutefois à rappeler à tout le monde ici que nous ne disposons d'aucune donnée au Nouveau-Brunswick sur ce qui se passe à cet égard. Nous avons 86 recommandations. Dans ces recommandations, rien n'indique quelles seraient les répercussions sur le racisme si une d'entre elles était mise en oeuvre. Cela constitue un problème. Voilà pourquoi nous avons besoin des données. C'est parce que nous devons évaluer nos résultats pour voir si nous réalisons effectivement des progrès. C'est ce que nous faisons à l'heure actuelle. Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail est responsable du travail à cet égard.

Je peux vous dire que nous examinons l'ensemble des ministères. Nous réaliserons un exercice pour recueillir les données. Je reviendrai sur le sujet et je parlerai à la Chambre de la question. Je pense que tout le monde à la Chambre sait que la question me tient beaucoup à coeur, car elle touche effectivement tous les gens avec qui je travaille

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

relativement à l'immigration de même que ma propre famille. Vous pouvez être assurés que je reviendrai ici pour parler de la question. Nous prenons la situation très au sérieux.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

SANTÉ MENTALE

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. L'année 2023 a été vraiment difficile pour bien des gens du Nouveau-Brunswick. Les gens reçoivent des prestations d'assistance sociale parmi les plus faibles du Canada, et les personnes ayant une incapacité reçoivent des prestations qui les gardent en dessous du seuil de pauvreté. De nombreuses familles du Nouveau-Brunswick qui faisaient auparavant partie de la classe moyenne aisée ont maintenant de la difficulté à payer leur loyer, à payer leur prêt hypothécaire et à joindre les deux bouts. Elles font des choix vraiment difficiles. C'est sans compter le personnel infirmier et les professionnels de la santé qui ne voient pas la lumière au bout d'un long et sombre tunnel et les membres du personnel enseignant qui ont tant de défis à relever en classe, ce dont nous avons parlé aujourd'hui, et qui ont été sacrifiés par leur gouvernement. En outre, il y a le gouvernement qui donne de faux espoirs aux gens : des réductions d'impôt sont peut-être pour bientôt ainsi que de l'aide pour pallier l'augmentation du coût de la vie. Or, les mesures ne sont pas prises.

Donc, des problèmes se posent en matière de santé mentale, et je cherche de l'espoir pour 2024. J'espère que la ministre responsable des Services de santé mentale peut nous dire quelle est sa vision pour fournir du soutien en santé mentale...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la députée.

(Exclamations.)

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : C'est formidable. Je vous remercie. Merci, Monsieur le président, et merci à la députée d'en face de la question. En effet, nous avons parlé de mesures visant l'abordabilité et nous en avons beaucoup parlé. Nous avons parlé de certaines des mesures que nous prenons et de certaines des mesures que nous avons prises. Les mesures se poursuivent, absolument. Les mesures se poursuivent avec le supplément de 200 \$ par mois pour les bénéficiaires d'aide sociale et les clients des Services d'engagement jeunesse pour les aider à composer avec l'augmentation du coût de la nourriture et du logement.

(Exclamations.)

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : J'entends le député de Restigouche pépier à l'arrière. Je pense que c'était un

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

remerciement. Je pense que c'était probablement... Il n'y a pas de quoi. Il n'y a pas de quoi ; donc je vous remercie. Au nom des gens du Nouveau-Brunswick, merci.

Il y a un changement de politique relativement à la contribution que doivent fournir les gens pour les soins en établissement de leur conjoint. Il s'agit de la répartition qui passera de 60-40 à 40-60 pour ce qui est d'un membre d'un couple qui doit aller dans un établissement de soins. Avant, 60 % du revenu devait être fournis. Maintenant, la répartition a changé de sorte que la personne qui continue à vivre chez elle conserve 60 % du revenu et 40 % sont fournis pour la personne qui reçoit des soins. Il y a aussi d'autres possibilités du genre. Nous continuons, en ce qui concerne la situation du logement...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick connaissent des défis en matière de santé mentale. Écoutez, ma santé mentale est mise à l'épreuve quand je dois rester assise et écouter le député d'en face demander d'être remercié alors que des gens attendent d'avoir accès à des services de santé mentale dans les écoles où il n'y a pas de psychologues. On a promis il y a des années que du soutien résidentiel en matière de santé mentale serait offert à Moncton aux gens qui en ont désespérément besoin, mais ils attendent toujours. Des gens éprouvent des difficultés à ce temps-ci de l'année en particulier, mais nous constatons un manque de soutien et un manque d'action pour ce qui est d'une stratégie en matière de santé mentale. Quand nous demandons à la ministre quelle est sa vision de ce qui pourrait donner espoir aux gens du Nouveau-Brunswick pour ce qui est d'améliorer les services de santé mentale en 2024, nous obtenons plutôt une liste de promesses ciblées.

L'année dernière, à pareille date, le gouvernement a annoncé qu'il offrait en cadeau de Noël une prestation pour la nourriture et le carburant à tous les gens du Nouveau-Brunswick. C'est peut-être votre dernière chance de donner de l'espoir aux gens du Nouveau-Brunswick. Le premier ministre a peut-être une dernière déclaration à faire. Comment aiderez-vous les gens du Nouveau-Brunswick à améliorer leur santé mentale en 2024?

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : Je remercie la chef de l'opposition de la question, car il est important de savoir que beaucoup d'excellent travail a été accompli. Beaucoup de travail est accompli. Nous savons que nous sommes en situation de crise et nous la gérons.

À part certaines des autres choses dont j'ai parlé l'autre jour... Je n'ai pas le temps de parler de tout ce que nous faisons, mais nous avons réduit les temps d'attente de 60 %. Il y a Navigapp, un site Web qui fournit des ressources sur le traitement des dépendances et la santé mentale auxquelles les gens du Nouveau-Brunswick peuvent avoir recours en périodes d'incertitude et de stress accrus. La Ligne d'écoute consacrée au traitement des dépendances et de la santé mentale du Nouveau-Brunswick, au 1 866 355-5550, est un

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

service gratuit, confidentiel et bilingue offert en tout temps pour les gens qui sont aux prises avec diverses dépendances et qui ont des préoccupations liées à la santé mentale. Des lits additionnels à Campbellton sont destinés aux patients aux prises avec des dépendances et des troubles de santé mentale. Il y a Planet Youth, un projet pilote d'une durée de cinq ans qui aide les communautés à trouver des moyens de réduire la consommation de substances. Nous avons augmenté les fonds consacrés à des organismes communautaires, comme Atlantic Wellness, Partners for Youth et JUST US. Nous sommes...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la ministre. La période des questions est terminée.